

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-0027131

198525

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 05918 Société : RAM

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : FARISS MOHAMED

Date de naissance : 12.07.1961

Adresse : 239, Rue TAZARINE CASA 20000

Tél. : 06.06.51.12.12 Total des frais engagés : 3410 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 04.01.2024

Nom et prénom du malade : FARISS Mohamed Age : 63 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Ulcère

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

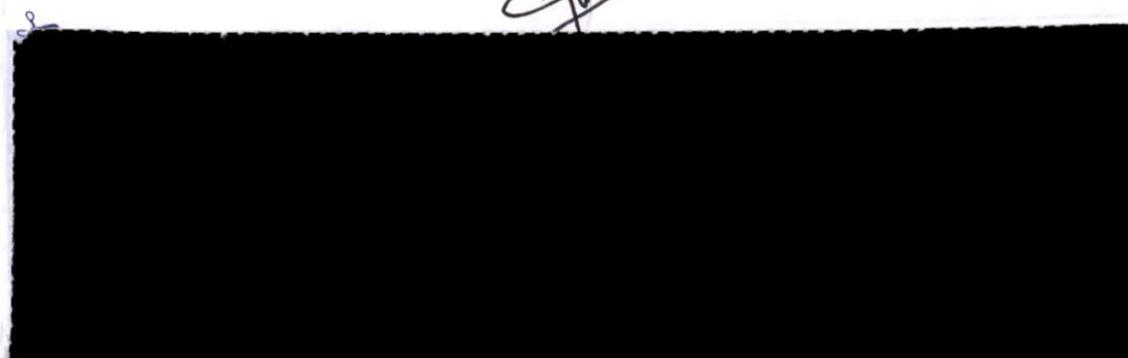
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CTSA Le : 04.01.2024

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraies	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/01/2024	CS		400,00	 Dr. EL HENNANE 280, Bd. Bourguiba 1005 Tunisie Tél: 0522 23 30 37 - Fax: 0522 23 30 32

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
 Dr. EL HENNANE 280, Bd. Bourguiba 1005 Tunisie Tél: 0522 23 30 37 - Fax: 0522 23 30 32	08/01/24	8.2230	30.10,00 DT

### AUXILIAIRES MEDICAUX

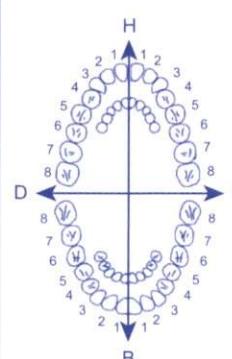
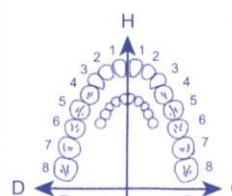
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraies
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553		
D 00000000	G 00000000			MONTANTS DES SOINS
B 00000000				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**(Création, remont, adjonction)**  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES BORDEAUX



LABORATOIRE BORDEAUX

Dr. EJ JENNANE ZINEB : Médecin Biologiste  
280, Bd Bordeaux, RDC - 20040 - CASABLANCA  
Tél : 0522 22 30 37 / 08 08 35 31 54 Fax : 0522 22 29 62  
Site web: [www.labobordeaux.com](http://www.labobordeaux.com) Email:laboratoirebordeaux@gmail.com  
TP : 35460318 IF :15269526 RC : 422030 INPE : 093061190 ICE : 000232167000019

**FACTURE N° : 240100105**

Casablanca le 08-01-2024

**Mr FARISS Mohamed**



Demande N° 2401080018

Date de l'examen : 08-01-2024

Analyses :

## Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	0	
PS	Prélèvement sang	E25	E
0114	Electrophorèse des protides	B100	B
0130	Protéines	B30	B
0329	HIV: HIV1+HIV (1+2) dépistage	B200	B
	Diagnostic moléculaire de la tuberculose:	B950	B
	Production d'interféron Gamma – Quantiferon® – sang total	B950	B

Total des B : 2230

TOTAL DOSSIER : 3010.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois mille dix dirhams

LABORATOIRE D'ANALYSES  
MEDICALES BORDEAUX  
Dr EJ-JENNANE Zineb - Biologiste  
280, Bd. Bordeaux - Casablanca  
Tél: 0522 22 30 37 - Fax: 0522 22 29 62



# LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES BORDEAUX

## مختبر التحاليل الطبية بوردو

Dr. Zineb EJ JENNANE : Médecin Biologiste

Biochimie	Hématologie	Hémostase	Immunologie	Hormonologie
Bactériologie	Parasitologie	Mycologie	Virologie	Biologie de la reproduction

LABORATOIRE BORDEAUX



Dossier : 2401080018  
Prélèvement du : 08-01-2024  
Edition : 10-01-2024

**Mr FARISS Mohamed**

Né(e) le 12-07-1961  
Code Patient 2401080018  
Médecin Dr BADI Hanane

### BIOCHIMIE SANGUINE

Automate COBAS C111

**Protéines totales** 73.80 g/L (64.00–83.00)  
(Test colorimétrique)

### BIOCHIMIE SPECIALISEE

#### Electrophorèse des protéines sériques

(Technique Capillaire sur automate MINICAP-SEBIA)

Commentaire Profil électrophorétique normal. Voir compte-rendu ci-joint.

### SEROLOGIE INFECTIEUSE

#### Sérologie Virus Immunodéficience Humaine (Ac anti HIV1/2 +Ag P24)(6ème Génération)

**Indice** 0.050  
(Technique ELFA-MINI VIDAS)

**Résultat** Sérologie Négative sur ce prélèvement

*Interprétation*

Négatif <0.25

Positif >=0.25

Demande validée biologiquement par : Dr. Zineb EJ JENNANE

LABORATOIRE D'ANALYSES  
MÉDICALES BORDEAUX  
Dr EJ-JENNANE Zineb - Biologiste  
280, Bd Bordeaux - Casablanca  
Tél: 0522 22 30 37 - Fax: 0522 22 29 62

Prélèvement à domicile sur rendez-vous : 06 71 45 29 04

280, Bd Bordeaux, RDC - C.P : 20040 - Bourgogne - Casablanca / Tél.: 05 22 22 30 37 Page : 1/3

Fax.: 05 22 22 29 62 - E-mail : laboratoirebordeaux@gmail.com / Site web : www.labobordeaux.com

TP : 35460318 - IF : 15269526 - RC : 422030 - CNSS : 4782620 - ICE : 000232167000019 - INPE : 093061190



LABORATOIRE BORDEAUX

# LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES BORDEAUX

## مختبر التحاليل الطبية بوردو

Dr. Zineb EJ JENNANE : Médecin Biologiste

Biochimie	Hématologie	Hémostase	Immunologie	Hormonologie
Bactériologie	Parasitologie	Mycologie	Virologie	Biologie de la reproduction

Dossier : 2401080018

Mr FARISS Mohamed

Le 08-01-2024

### Analyses Spécialisées

#### QUANTIFERON-TB GOLD PLUS

(Dosage de l'interféron Gamma pour le diagnostic des infections tuberculeuses)

NUL:	6.45	UI/ml	(<8.00)
TB1-Nul	>10.00	UI/ml	(<0.35)
TB2-Nul	>10.00	UI/ml	(<0.35)
MITOGENE-Nul	>10.00	UI/ml	

#### CONCLUSION:

**Test positif: Présence d'IFN gamma à taux significatif compatible avec une infection tuberculeuse. Résultat à interpréter en fonction du contexte clinique et épidémiologique.**

#### Interprétation des résultats :

Le diagnostic ou l'exclusion de la tuberculose et l'évaluation de la probabilité d'une infection tuberculeuse latente, nécessite la prise en considération des données épidémiologiques, historiques, et médicales pour l'interprétation des résultats de QuantiFERON-TB Gold Plus.

Contrôle nul (UI/mL)	TB1 moins contrôle nul (UI/mL)	TB2 moins contrôle nul (UI/mL)	Mitogène moins nul (UI/mL)	QFT-Plus Résultat	Rapport/Interprétation
$\leq 8.0$	$\geq 0.35$ et $\geq 25\%$ sur Nul	Quelconque	Quelconque	Positif	Infection par M. tuberculosis probable
	Quelconque	$\geq 0.35$ et $\geq 25\%$ sur Nul			
	< 0.35 ou		$\geq 0.5$	Négatif	Infection par M. tuberculosis improbable
	$\geq 0.35$ et < 25 % sur Nul		< 0.5	Indéterminé	Impossible de déterminer la probabilité d'une infection par M. tuberculosis
>8,0		Quelconque			

Le test QuantiFERON®- TB Gold Plus est un test indirect de dépistage de l'infection à *M.tuberculosis* utilisant des peptides spécifiques du complexe *M. tuberculosis* (Ag TB).

Ce test est indiqué dans les enquêtes autour d'un cas, à partir de l'âge de 5 ans et 8 à 10 semaines après le dernier contact ; chez les patients ayant la mise sous traitement par anti-TNF alpha ; pour le suivi des personnels de santé et des migrants récents. Le test peut apporter une aide dans certains cas de tuberculose de diagnostic difficile.

Demande validée biologiquement par : Dr. Zineb EJ JENNANE

LABORATOIRE D'ANALYSES  
MÉDICALES BORDEAUX  
Dr EJ JENNANE Zineb - Biologiste  
280, Bd Bordeaux - Casablanca  
Tél: 0522 22 30 37 - Fax: 0522 22 29 62

Prélèvement à domicile sur rendez-vous : 06 71 45 29 04

Page : 2/3

280, Bd Bordeaux, RDC - C.P : 20040 - Bourgogne - Casablanca / Tél.: 05 22 22 30 37

Fax.: 05 22 22 29 62 - E-mail : [laboratoirebordeaux@gmail.com](mailto:laboratoirebordeaux@gmail.com) / Site web : [www.labobordeaux.com](http://www.labobordeaux.com)  
TP : 35460318 - IF : 15269526 - RC : 422030 - CNSS : 4782620 - ICE : 000232167000019 - INPE : 093061190



LABORATOIRE BORDEAUX

# LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES BORDEAUX

## مختبر التحاليل الطبية بوردو

Dr. Zineb EJ JENNANE : Médecin Biologiste

Biochimie | Hématologie | Hémostase | Immunologie | Hormonologie  
Bactériologie | Parasitologie | Mycologie | Virologie | Biologie de la reproduction

Dossier : 2401080018

Mr FARISS Mohamed

Le 08-01-2024

### DETECTION DE L'ADN DE MYCOBACTERIUM TUBERCULOSIS PAR PCR

(Hydrolyse de sonde/ Cepheid GeneXpert)

Nature du prélèvement

Expectoration

Résultat

ADN de M.tuberculosis non détecté

Demande validée biologiquement par : Dr. Zineb EJ JENNANE

LABORATOIRE D'ANALYSES  
MÉDICALE BORDEAUX  
Dr EJ-JENNANE Zineb - Biologiste  
280, Bd Bordeaux - Casablanca  
Tél: 0522 22 30 37 - Fax: 0522 22 29 62

Prélèvement à domicile sur rendez-vous : 06 71 45 29 04

Page : 3/3

280, Bd Bordeaux, RDC - C.P : 20040 - Bourgogne - Casablanca / Tél.: 05 22 22 30 37

Fax.: 05 22 22 29 62 - E-mail : [laboratoirebordeaux@gmail.com](mailto:laboratoirebordeaux@gmail.com) / Site web : [www.labobordeaux.com](http://www.labobordeaux.com)

TP : 35460318 - IF : 15269526 - RC : 422030 - CNSS : 4782620 - ICE : 000232167000019 - INPE : 093061190



# LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALE BORDEAUX

## مختبر التحاليل الطبية بوردو

Dr. Zineb EJ JENNANE : Médecin Biogiste

Biochimie	Hématologie	Hémostase	Immunologie	Hormonologie
Bactériologie	Parasitologie	Mycologie	Virologie	Biologie de la reproduction

LABORATOIRE BORDEAUX

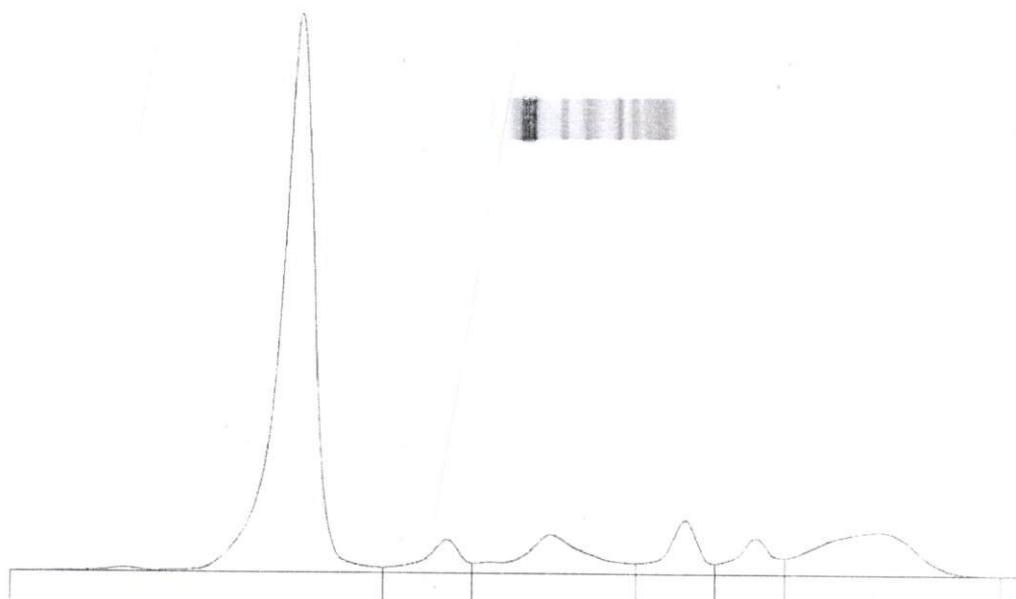
Nom/Prénom : **FARISS Mohamed**

Date de prélèvement : 08/01/2024

Dossier 162401081019

### *Electrophorèse des protéines sériques*

Technique capillaire Minicap flex piercing Sebia



Nom	%	Normales %	g/L	Normales g/L
Albumine	63,7	55,8 - 66,1	47,0	40,2 - 47,6
Alpha 1	4,0	2,9 - 4,9	3,0	2,1 - 3,5
Alpha 2	8,8	7,1 - 11,8	6,5	5,1 - 8,5
Beta 1	5,6	4,7 - 7,2	4,1	3,4 - 5,2
Beta 2	4,3	3,2 - 6,5	3,2	2,3 - 4,7
Gamma	13,6	11,1 - 18,8	10,0	8,0 - 13,5

P.T. : 73,8 g/L

Rapp. A/G : 1,75

Commentaire : Profil normal.

Prélèvement à domicile sur rendez-vous : 06 71 45 29 04

LABORATOIRE D'ANALYSES  
MÉDICALES BORDEAUX  
Dr EJ-JENNANE Zineb - Biogiste  
280, Bd. Bordeaux - Casablanca  
Tél: 0522 22 30 37 - Fax: 0522 22 29 02

280, Bd Bordeaux, RDC - C.P : 20040 - Bourgogne - Casablanca / Tél.: 05 22 22 30 37

Fax.: 05 22 22 29 62 - E-mail : [laboratoirebordeaux@gmail.com](mailto:laboratoirebordeaux@gmail.com) / Site web : [www.labobordeaux.com](http://www.labobordeaux.com)  
TP : 35460318 - IF : 15269526 - RC : 422030 - CNSS : 4782620 - ICE : 000232167000019 - INPE : 093061190

Casablanca, le 04/01/2024 الدار البيضاء، في

FARISS Mohamed.

1 - Quantification gold

2 - Géne Xpat Btk crackat.

3 - Sérologie HIV 1-2

4 - Electrophorèse des protéines  
plasmatiques

LABORATOIRE D'ANALYSES  
MEDICALES BORDEAUX  
Dr EL JENNANE Zineb - Biologiste  
330 Rue de la République - Casablanca

Dr. BADI Hamid  
Maladies Infectieuses  
et Tropicales

**CLINIQUE LE PARC HERMITAGE****CASABLANCA****Reçu de caisse**

N°: 2401041319541340 / 1 / 0

Numéro admission	Nom du patient	Date encaissement
E2400067	FARISS MOHAMED	04/01/2024

Mode paiement	Références du paiement	Montant Dhs
Espèce		400,00
PAYANT	Total payé	400,00

**QUATRE CENTS DIRHAMS**

Reçu établi par : RAJA A

CLINIQUE LE PARC HERMITAGE  
Caisse  
Rue Charles de Gaulle 1  
Casablanca  
Tél: 0522 28 64 64 - 0522 28 65 65